

1. Préambule

L'article 8 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) précise que le représentant de l'État dans la région et le président du conseil régional organisent, au moins tous les deux ans, une conférence régionale de l'ESS à laquelle participent notamment les membres de la chambre régionale de l'ESS (CRESS), les réseaux locaux d'acteurs de l'ESS, les représentants des collectivités territoriales concernées ainsi que les partenaires sociaux concernés.

L'État et la Région Hauts-de-France, en partenariat avec la CRESS, ont organisé la 3^e conférence régionale de l'ESS le 26 novembre 2020 suivie par un « Printemps de l'ESS » le 13 avril 2021 en visioconférence compte tenu du contexte sanitaire de l'époque.

La 4^e conférence régionale de l'ESS en Hauts-de-France se tient en 2023.

Au-delà d'un retour à un événement en présentiel souhaité par les acteurs, l'Etat, la Région Hauts-de-France et la CRESS, co-organisateurs, ambitionnent **d'ouvrir largement la conférence à l'ensemble des acteurs de l'ESS** (familles de l'ESS, partenaires publics et privés), ainsi qu'au monde économique avec qui l'ESS coopère ou pourrait coopérer. Il s'agit de **co-construire un événement ancré sur les territoires**, permettant à chacun de contribuer pour davantage **faire converger les politiques publiques et l'esprit d'initiative et d'entreprendre dans l'ESS**.

Un **temps fort régional de lancement de la conférence** se tiendra pour présenter les nouvelles orientations des politiques publiques de l'État et de la Région en matière d'ESS.

Les co-organisateurs souhaitent prolonger ce temps fort en installant la conférence régionale sous forme de cycle. Chaque année, dans tous les territoires, les acteurs de l'ESS organisent de nombreux événements qui permettent déjà de réfléchir à l'ESS d'aujourd'hui et penser l'ESS de demain, preuve de leur dynamisme et d'un écosystème actif. Ces événements font déjà localement **converger les initiatives et foisonnent d'idées et solutions au plus près des besoins et des territoires**.

Les co-organisateurs de la conférence régionale souhaitent s'appuyer sur ces espaces de travail collaboratif et ces temps de co-construction déjà existants portés par des acteurs de l'ESS pour nourrir **une réflexion plus large** et travailler collectivement sur les grands enjeux du secteur.

C'est dans cet esprit qu'un **appel à contribution est lancé pour co-construire une programmation riche** mobilisant l'ensemble de l'écosystème régional volontaire pour la tenue d'« ateliers de la conférence » qui se dérouleront entre avril et octobre 2023.

2. Objectifs de l'appel à contribution

L'objectif de cet appel à contribution est d'identifier plusieurs événements locaux, départementaux ou régionaux partout en Hauts-de-France qui permettront de déployer **une programmation d'ateliers labellisés « les ateliers de la conférence »** d'avril à octobre 2023 au plus près des expériences et des projets.

Conformément à la loi du 31 juillet 2014, ces événements contribueront à formuler des propositions pour développer les politiques publiques territoriales de l'ESS.

APPEL A CONTRIBUTION

LES ATELIERS DE LA CONFERENCE

Cahier des charges



Les ateliers labellisés s'inscriront obligatoirement dans une des 4 grandes thématiques de la conférence régionale de l'ESS 2023 ayant pour thème général : « le temps des transitions » (cf. § 5. Thématiques).

Les ateliers peuvent intégrer ou s'appuyer sur des initiatives déjà prévues par le candidat-organisateur (cf. § 1. Préambule).

Une restitution des travaux et productions de ces ateliers sera présentée à l'occasion du lancement du mois de l'ESS en novembre 2023 lors d'un événement organisé par la CRESS Hauts-de-France qui clôturera ainsi le cycle de la conférence régionale de l'ESS 2023.

3. Qui peut candidater ?

Peuvent candidater :

- une entreprise de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés coopératives de l'ESS) ;
- une tête de réseau ou un réseau de l'ESS ;
- une structure d'accompagnement des entreprises de l'ESS ;
- une structure du financement des entreprises de l'ESS ;
- un service ou une direction d'un EPCI ou d'une commune ;
- un service ou une direction d'un Département ;
- un service ou une direction de la Région ;
- un service ou une direction de l'État.

L'atelier proposé est ainsi organisé par un acteur du développement de l'ESS. Les portages collectifs sont possibles.

Un candidat peut proposer plusieurs ateliers à la labellisation à travers cet appel à contribution pour aborder plusieurs thématiques.

4. Quel format d'atelier est attendu ?

• Méthode

Les ateliers attendus sont **des ateliers de co-construction** permettant de travailler en collectif sur une thématique et une problématique préalablement définies.

La méthodologie d'animation est laissée libre au candidat-organisateur de l'atelier. Dans le cadre de sa candidature, le candidat-organisateur devra cependant précisément définir le cadrage de son atelier (cf. Annexe 1 – Fiche de candidature).

Ce cadrage permettra de présenter, en séquence introductive lors de l'atelier labellisé, les règles communes, le thème, la problématique et l'objectif de l'atelier.

Dans la méthodologie choisie, le candidat pourra s'appuyer sur un ou plusieurs outils de l'animation d'atelier (cf. Annexe 1 - Fiche ressources).

Le candidat-organisateur veillera à ce que la méthodologie d'animation de l'atelier choisie permette l'expression des participants.

APPEL A CONTRIBUTION

LES ATELIERS DE LA CONFERENCE

Cahier des charges



Les co-organisateurs de la conférence régionale préconisent des formats n'excédant pas une journée voire une demi-journée.

Le candidat-organisateur veillera autant que faire se peut à organiser un événement éco-responsable, limitant au maximum l'impact environnemental et l'empreinte écologique de son atelier. (cf. Annexe 4 - Fiche ressources)

- **Contenu**

Les ateliers devront aboutir sur des livrables (cf. § 7.b. Livrables).

En réponse à la problématique à traiter sur la thématique identifiée, les ateliers veilleront à mettre en évidence :

- les bonnes pratiques et/ou les outils existants à diffuser et essayer
- les leviers à conserver et/ou amplifier
- les freins à lever, les outils à créer ou améliorer

Une attention particulière sera portée aux ateliers intégrant les questions de sensibilisation et de formation à l'ESS et l'essaimage des bonnes pratiques et des innovations. (cf. Annexe 4 – Fiche ressources).

5. Thématiques

La conférence régionale de l'ESS 2023 a pour thème « **le temps des transitions** ».

Les ateliers proposés devront ainsi traiter d'une des 4 thématiques suivantes :

A. Transitions économiques

Les différentes crises successives, les spécificités des modes de financement par les pouvoirs publics, les évolutions réglementaires et législatives sont autant de facteurs qui impactent les modèles économiques des entreprises de l'ESS. L'ESS est aussi un mode plus en phase avec les aspirations entrepreneuriales du temps (recherche de sens, économie locale et non délocalisable).

Problématique à traiter : Comment garantir la pérennité économique des entreprises de l'ESS ?

B. Transitions des organisations

Les organisations de l'ESS sont souvent confrontées à des changements parfois contraints, souvent nécessaires mais qui ont en commun d'impacter leur fonctionnement et sont susceptibles de constituer une zone de risque.

Problématique à traiter : Comment mieux prévenir et anticiper les changements organisationnels ?

C. Transitions écologiques et environnementales

Que ce soit par leur rôle en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable ou par l'incitation au passage à l'action, les structures de l'ESS se sont érigées comme fer de lance de la transition écologique et environnementale. De nombreux projets de l'ESS concilient activité économique, protection de notre environnement et ambitions sociales. Ils peuvent être de réelles inspirations pour l'ensemble des entreprises, comme pour le secteur de l'ESS lui-même, toutes les organisations n'étant pas forcément vertueuses sur ces questions.

Problématique à traiter : Comment intégrer des process plus respectueux de l'environnement dans l'ESS et dans l'économie classique en s'inspirant des initiatives portées par l'ESS ?

D. Transitions sociales

Les indicateurs socio-économiques des Hauts-de-France laissent apparaître des situations de fragilité plus nombreuses que dans d'autres régions (taux de chômage, taux de pauvreté...).

Dans un contexte d'évolution des besoins et de changement des pratiques, les organisations de l'ESS doivent adapter leurs réponses et leurs services pour accompagner les publics les plus fragiles de notre région. Sur des thématiques aussi diverses que l'inclusion numérique, la dépendance, l'éducation, la santé, la présence de l'ESS, son modèle non-lucratif et son ancrage territorial sont absolument nécessaires pour éviter les phénomènes d'exclusion et maintenir le lien social.

Problématique à traiter :

- Quelles sont les solutions existantes à valoriser, diffuser et comment en inventer de nouvelles ?

6. Modalités de candidature

L'appel à contribution sera publié sur le site www.esshdf.org animé par la CRESS Hauts-de-France le 3 février 2023 et ce, durant toute la période de candidature.

Les candidatures sont à transmettre par mail à conferenceESS2023@cresshdf.org **avant le vendredi 17 mars 2023, 17h00.**

Une unique **session d'information** relative à cet appel à candidature sera organisée **en visioconférence** pour répondre aux questions des potentiels candidats **le jeudi 2 mars 2023** (les éléments relatifs à ce webinaire seront publiés sur le site www.esshdf.org).

Pour candidater, sont à transmettre :

- Une preuve de l'existence légale de la structure candidate
- Le dossier de candidature complété (cf Annexe 1 – Fiche de candidature).
- Tout document jugé utile par le candidat

La candidature devra être signée du représentant légal du candidat-organisateur ou du pilote en cas de propositions d'organisation d'atelier par un collectif de plusieurs entités.

7. Attribution de la labellisation « ateliers de la conférence »

A. Comité de sélection

Le comité de sélection est composé des membres du comité d'organisation de la Conférence régionale de l'ESS 2023 à savoir :

- Un ou des représentant(s) des services de l'Etat
- Un ou des représentant(s) des services de la Région Hauts-de-France
- Un ou des représentant(s) des équipes opérationnelles de la CRESS Hauts-de-France

Le comité de sélection de l'appel à contribution se déroulera au premier trimestre 2023.

B. Critères de sélection

Les ateliers retenus devront répondre aux critères suivants :

- Qualité et cohérence de la proposition d'atelier
- Conformité à la problématique
- Capacité à produire les livrables attendus
- Conformité au format attendu
- Engagement de l'organisateur-candidat à limiter l'impact écologique et environnement de l'atelier

L'objectif de l'appel à contribution étant de permettre une programmation sur l'ensemble du territoire régional et sur l'ensemble des thématiques, les ateliers retenus pourront être sélectionnés sur la base d'un équilibre territorial et thématique de programmation.

C. Annonce des résultats de l'appel à contribution

Les résultats de l'appel à contribution seront communiqués au plus tard lors de la publication de la programmation courant fin mars – début avril 2023.

8. Engagement des candidats

A. Communication

Un logo ou un visuel spécifique sera mise à disposition par la CRESS Hauts-de-France et devra être utilisé par le candidat-organisateur pour toute communication autour de l'atelier labellisé « atelier de la conférence ».

Le candidat-organisateur retenu veillera à communiquer tout contenu (programme, invitation, lien d'inscription, logo) afin que les co-organisateurs puissent intégrer l'atelier à la programmation générale et donc à sa communication.

En répondant à l'appel à contribution, l'organisateur-candidat s'engage à organiser l'atelier.

B. Livrables

L'objectif de la conférence régionale de l'ESS étant de fixer les orientations et les priorités des politiques publiques au cours des deux prochaines années en partant d'une problématique, les organisateurs de l'atelier devront transmettre à l'issue de leur atelier un document identifiant un plan d'action avec les points suivants (cf. Annexe 2 - Fiche de synthèse) :

- Outils existants et bonnes pratiques à diffuser
- Leviers existants à amplifier ou à créer
- Freins à lever
- Financements existant(s) ou à créer

Une fiche « participants » (cf. Annexe 3 – Fiche participants) est également demandée. Elle permettra de restituer quelques indicateurs sur les participants à l'ensemble du cycle de la conférence.

9. Financement

L'État et la Région Hauts-de-France ne disposent pas de financements dédiés pour financer l'organisation de ces ateliers.

Le présent appel à contribution permet **une labellisation et uniquement une labellisation** d'évènement sous réserve qu'ils répondent aux attentes de l'appel à contribution (cf. § 1. Préambule ; § 2. Objectifs).

Les éventuels dépenses liées à l'organisation devront être prises en charge dans leur intégralité par le candidat.

10. Pièces-jointes à l'appel à candidatures

- Annexe 1 : Fiche de candidature
- Annexe 2 : Fiche de synthèse
- Annexe 3 : Fiche participants
- Annexe 4 : Fiche ressources
- Annexe 5 : Calendrier 2023

L'ensemble des documents est mis en ligne sur www.esshdf.org .

APPEL A CONTRIBUTION
LES ATELIERS DE LA CONFERENCE
Cahier des charges

Annexe 1 : Fiche de candidature

Nom de l'évènement	
Durée de l'atelier	A titre indicatif
Programme prévisionnel de l'évènement	A détailler
Transition concernée	☐ Transitions économiques ☐ Transitions des organisations ☐ Transitions écologiques et environnementales ☐ Transitions sociales
Lieu de l'évènement	Préciser le nom du lieu, l'adresse, la ville et le département
Date	Préciser le jour, l'heure de début et l'heure de fin
Structure pilote de l'évènement	Structure, Nom, Prénom, mail
Structures contributrices et engagées dans la construction et l'organisation de l'évènement	Structure 1, Nom, Prénom, mail Structure 2, Nom, Prénom, mail Structure 3, Nom, Prénom, mail Structure 4, Nom, Prénom, mail ...
Intervenants confirmés	Structure 1, Nom, Prénom, mail Structure 2, Nom, Prénom, mail Structure 3, Nom, Prénom, mail Structure 4, Nom, Prénom, mail ...
Intervenants sollicités / envisagés	Structure 1, Nom, Prénom, mail Structure 2, Nom, Prénom, mail Structure 3, Nom, Prénom, mail Structure 4, Nom, Prénom, mail ...
Public cible (Invités) (plusieurs choix possibles)	☐ Porteurs de projet ☐ Associations ☐ Coopératives ☐ Mutuelles ☐ Fondations ☐ Sociétés commerciales de l'ESS ☐ Collectivités locales (agents des collectivités) ☐ Collectivités locales (élus) ☐ Etudiants / public scolaire ☐ Universitaires / Chercheurs ☐ Autre : préciser
Public cible (périmètre géographique)	Mon évènement est ouvert à l'ensemble des acteurs de l'ESS de la région : ☐ OUI ☐ NON

APPEL A CONTRIBUTION
LES ATELIERS DE LA CONFERENCE
Cahier des charges

	Mon évènement s'adresse spécifiquement aux acteurs de l'ESS d'un département : ☐ OUI ☐ NON Si oui, quel département ? ☐ Aisne ☐ Somme ☐ Oise ☐ Nord ☐ Pas-de-Calais Mon évènement s'adresse spécifiquement aux acteurs de l'ESS d'un territoire : ☐ OUI ☐ NON Si oui, quelle échelle de territoire ? ☐ Commune ☐ EPCI ☐ Bassin d'emploi ☐ Autre Préciser le territoire :
Secteurs d'activité (plusieurs choix possibles)	☐ Transversal ESS ☐ Alimentation / Agriculture ☐ Santé / Services à la personne ☐ Petite enfance / Parentalité ☐ Bâtiment / Construction / 2 nd œuvre ☐ Commerce / Café / Restaurant / Hébergement ☐ Culture ☐ Economie circulaire / REV3 / Environnement ☐ Insertion / Publics fragiles ☐ Formation / Apprentissage ☐ Jeunesse / Sport ☐ Autre : (à préciser)
Partenaires financeurs de l'évènement	
Engagements sur l'éco-responsabilité de l'évènement	Décrire les actions mises en œuvre pour réduire l'impact environnemental et écologique de l'évènement (ex : utilisation limitée de support papier, utilisation d'éco-cup, fiche pratique indiquant les accès via transports en commun, ...)

Annexe 2 : Modèle de fiche de synthèse

Les ateliers de la conférence

FICHE DE SYNTHÈSE

Nom de l'évènement	
Date et lieu	
Nom de la structure assurant l'animation	
Co-organisateurs	
Coordonnée de la personne contact	
Partenaire(s) de l'évènement	
Nombre d'inscrits à l'atelier	
Nombre de participants	
Thématique de l'atelier	☐ Transitions économiques ☐ Transitions des organisations ☐ Transitions écologiques et environnementales ☐ Transitions sociales
Libellé de la problématique	
Freins à lever	
Outils existants à diffuser	
Bonnes pratiques et innovations à essayer	
Leviers existants à amplifier ou à créer	
Actions de sensibilisation et de formation (à conforter	

APPEL A CONTRIBUTION
LES ATELIERS DE LA CONFERENCE
Cahier des charges



et/ou à mettre en place)	
Financements existant(s) ou à créer	

APPEL A CONTRIBUTION
LES ATELIERS DE LA CONFERENCE
Cahier des charges



Annexe 3 : Fiche participants

Nom	Prénom	Fonction	Organisation	Adresse professionnelle	Participation à d'autres ateliers de la conférence (OUI/NON)	Mail	Droit à l'image (OUI/NON)

Annexe 4 : Fiche ressources

1. Méthodologie d'animation d'atelier

Il existe de nombreuses manières d'animer des ateliers. Les coorganisateurs souhaitant que les « ateliers de la conférence » soient des ateliers de co-construction permettant à chaque acteur de l'ESS de s'exprimer et d'apporter des réponses aux enjeux du secteur en région, les candidats-organisateurs sont invités à s'appuyer sur les méthodes permettant de placer les participants au cœur de l'évènement et favoriser les échanges.

Un guide visant à appuyer les candidats-organisateurs sera mis en ligne sur la page dédiée à l'appel à contribution sur www.esshdf.org.

2. Appui à l'organisation d'un évènement éco-responsable

Les transitions écologiques et environnementales sont une des 4 thèmes des ateliers de la conférence régionale de l'ESS 2023. Les co-organisateurs de la conférence souhaitent que la conférence soit un des premiers exemples illustrant ces transitions en encourageant l'organisation d'ateliers à faible impact environnemental et empreinte écologique limités.

Un guide visant à appuyer les candidats-organisateurs sera mis en ligne sur la page dédiée à l'appel à contribution sur www.esshdf.org.

APPEL A CONTRIBUTION

LES ATELIERS DE LA CONFERENCE

Cahier des charges

Annexe 5 : Calendrier

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	D		1	M		1	M		1	S		1	L	Férié	1	J	
2	L		2	J		2	J		2	D		2	M		2	V	
3	M		3	V		3	V		3	L		3	M		3	S	
4	M		4	S		4	S		4	M		4	J		4	D	
5	J		5	D		5	D		5	M		5	V		5	L	
6	V		6	L		6	L		6	J		6	S		6	M	
7	S		7	M		7	M		7	V		7	D		7	M	
8	D		8	M		8	M		8	S		8	L	Férié	8	J	
9	L		9	J		9	J		9	D		9	M		9	V	
10	M		10	V		10	V		10	L	Férié	10	M		10	S	
11	M		11	S	Vacances scolaires	11	S		11	M		11	J		11	D	
12	J		12	D		12	D		12	M		12	V		12	L	
13	V		13	L		13	L		13	J		13	S		13	M	
14	S		14	M		14	M		14	V		14	D		14	M	
15	D		15	M		15	M		15	S	Vacances scolaires	15	L		15	J	
16	L		16	J		16	J		16	D		16	M		16	V	
17	M		17	V		17	V		17	L		17	M		17	S	
18	M		18	S		18	S		18	M		18	J	Férié	18	D	
19	J		19	D		19	D		19	M		19	V		19	L	
20	V		20	L		20	L		20	J		20	S		20	M	
21	S		21	M		21	M		21	V		21	D		21	M	
22	D		22	M		22	M		22	S		22	L		22	J	
23	L		23	J		23	J		23	D		23	M		23	V	
24	M		24	V		24	V		24	L		24	M		24	S	
25	M		25	S		25	S		25	M		25	J		25	D	
26	J		26	D		26	D		26	M		26	V		26	L	
27	V		27	L		27	L		27	J		27	S		27	M	
28	S		28	M		28	M		28	V		28	D		28	M	
29	D					29	M		29	S		29	L	Férié	29	J	
30	L					30	J		30	D		30	M		30	V	
31	M					31	V					31	M				

APPEL A CONTRIBUTION

LES ATELIERS DE LA CONFERENCE

Cahier des charges

Juillet			Août			Septembre			Octobre*			Novembre*			Décembre		
1	S		1	M	Vacances scolaires	1	V		1	D		1	M	Férié	1	V	
2	D		2	M		2	S		2	L		2	J		2	S	
3	L		3	J		3	D		3	M		3	V		3	D	
4	M		4	V		4	L		4	M		4	S		4	L	
5	M		5	S		5	M		5	J		5	D		5	M	
6	J		6	D		6	M		6	V		6	L		6	M	
7	V		7	L		7	J		7	S		7	M		7	J	
8	S		8	M		8	V		8	D		8	M		8	V	
9	D		9	M		9	S		9	L		9	J		9	S	
10	L		10	J		10	D		10	M		10	V		10	D	
11	M		11	V		11	L		11	M		11	S		11	L	
12	M		12	S		12	M		12	J		12	D		12	M	
13	J		13	D		13	M		13	V		13	L		13	M	
14	V		14	L		14	J		14	S		14	M		14	J	
15	S		15	M		15	V		15	D		15	M		15	V	
16	D		16	M		16	S		16	L		16	J		16	S	
17	L		17	J		17	D		17	M		17	V		17	D	
18	M		18	V		18	L		18	M		18	S		18	L	
19	M	Vacances scolaires	19	S		19	M		19	J		19	D		19	M	
20	J		20	D		20	M		20	V		20	L		20	M	
21	V		21	L		21	J		21	S		21	M		21	J	
22	S		22	M		22	V		22	D		22	M		22	V	
23	D		23	M		23	S		23	L		23	J		23	S	
24	L		24	J		24	D		24	M		24	V		24	D	
25	M		25	V		25	L		25	M		25	S		25	L	
26	M		26	S		26	M		26	J		26	D		26	M	
27	J		27	D		27	M		27	V		27	L		27	M	
28	V		28	L		28	J		28	S		28	M		28	J	
29	S		29	M		29	V		29	D		29	M		29	V	
30	D		30	M		30	S		30	L		30	J		30	S	
31	L		31	J					31	M					31	D	

*** Les dates des vacances scolaires d'automne 2023 ne sont pas encore connues**